

République française COTE D'OR <b>Commune de CRÉANCEY</b> 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	<b>D2021-15</b>
---	---	-----------------

## SEANCE DU 9 AVRIL 2021

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>			Le 9 avril 2021 à 20 heures, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis en séance publique dans la salle des fêtes (conformément à l'article 3 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie du covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire), sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire  <b>Etaient présents:</b> CHAPOTOT Jocelyn, PAIN Valéry, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, <del>BELORGEY Fabien</del> , BRUSLE Rozenn, CHARREAU Samuel, DESBOIS Charline, DUVEAU Anthony, GAUTHIER Cindy, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, <del>PAUVERT Yohann</del> .  <b>Procuration :</b> <b>Absents :</b> BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohann Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. <b>Secrétaire:</b> MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	

**Date de la convocation**  
 01/04/2021  
**Date d'affichage**  
 12/04/2021

### OBJET : VOTE BUDGET 2021

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huit clos. Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à la majorité absolue la tenue de la séance à huit clos.

Le Maire donne lecture des propositions du budget communal 2021, puis demande au conseil municipal de se prononcer ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- APPROUVE le budget communal 2021 arrêté comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	480 189.64 €	Recettes	395 881.13€
Dépenses	480 189.64 €	Dépenses	395 881.13€

Mrs QUIGNARD et BELORGEY ont quittés la salle lors du délibéré des attributions de subventions aux associations, étant eux-mêmes concernés par une association.

Acte rendu exécutoire après transmission en  
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,  
Jocelyn CHAPOTOT